

Le nouvel <u>Instrument de soutien à la politique</u> économique (ISPE) du FMI pour le Sénégal détaille les engagements prévus en termes de développement du secteur privé dans plusieurs domaines. D'une durée de 3 ans, il inclue un plan de restructuration et de relance pour le secteur de l'énergie, le maintien de l'équilibre financier dans le secteur de l'eau et des installations sanitaires, la mise en application d'actions sur le crédit dans le secteur financier, le renforcement de réformes dans le cadre du climat des affaires, une meilleure place du Sénégal au classement du Doing Business, ainsi que des mesures pour améliorer la gouvernance.